



République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

**Séance du conseil communautaire
du 25 août 2020
Compte-rendu**

Nombre de conseillers en exercice :	28	L'an deux mille vingt, le vingt-cinq août à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 17 août dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, au siège de la communauté de communes, 314 avenue Jean Monnet 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.
Titulaires présents :	18	
Suppléants :	3	
Pouvoirs :	5	
Excusés :	10	

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

II. Vérification du quorum

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : M. François PERROT, **DOUZAT** : M. Alain GERMAIN, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC** : M. Franc PINAUD, M. Éric COUIDAT, **MARCILLAC-LANVILLE** : Marie Annick ROY-PLANTEVIGNE, **MAREUIL** : M. Jean Robert JAROSZ, **MONS** : M. Patrick MESNARD, **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, M. Jean-Pierre VIDAL, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. Laurent BATY, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : M. Jean-Claude GUILLOT, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET

Suppléants en situation délibérante : M. Alain GERMAIN, M. Jean Robert JAROSZ, M. Laurent BATY

Pouvoirs :

Mme Marie-France DUMOUT a donné pouvoir à Mme Dominique MANCIA
M. Gilles RIPOCHE a donné pouvoir à M. François PERROT
Mme Marina GRAMMATICO a donné pouvoir à M. Franc PINAUD
Mme Stéphanie ROTURIER a donné pouvoir à M. Jean Claude GUILLOT
M. François BONNEAU a donné pouvoir à M. Christian VIGNAUD

Excusés :

Mme Marie-France DUMOUT, M Gilles RIPOCHE, Mme Marina GRAMMATICO, Mme Stéphanie ROTURIER, M. François BONNEAU, Mme Elisabeth MASSON, M. Pascal BURBAUD, Mme Claudine RODET, M. François-Xavier LABROUSSE, M. Wilfried FOURNIER

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. M GAUVIN est désigné pour remplir cette fonction.

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 29 juin 2020 a été transmis par courriel. Le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
09/06/2020	AVENANT	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LISA - PROJET "AU FIL DE L'EAU" - SERVICE EAU POTABLE	REPORTER LA REALISATION DU TOURNAGE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 (COVID-19)
16/07/2020	MARCHE PUBLIC	LANCEMENT CONSULTATION MARCHE PRESTATIONS DE SERVICES-SERVICE ORDURES MENAGERES	LANCEMENT DE LA CONSULTATION DANS LE CADRE D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE SERVICE ORDURES MENAGERES - 2 LOTS : <u>LOT 1</u> : Location et transport de bennes de la Déchetterie de Rouillac / <u>LOT 2</u> : Collecte du verre sur le territoire Communautaire - 24 MOIS RENOUELEBLE 2 fois par période d'un an
21/07/2020	AVENANT	MARCHE DE TRAVAUX - REFECTION DES RESERVOIRS DE GROSBOT ET SAINTE-CATHERINE - SERVICE EAU POTABLE	AVENANT N°1-ENTREPRISE RESINA - MOINS-VALUE DE 6 146,05 € HT - REVETEMENT GEPOX
15/07/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX-RENOUVELLEMENT STEP GENAC-LOT 1- STATION DE TRAITEMENT - SERVICE ASSAINISSEMENT	SIGNATURE DU MARCHE ET NOTIFICATION A L'ENTREPRISE ERCTP
06/07/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX-RENOUVELLEMENT STEP GENAC-LOT 2 - EQUIPEMENTS - SERVICE ASSAINISSEMENT	SIGNATURE DU MARCHE ET NOTIFICATION A L'ENTREPRISE SAUR
06/07/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX-RENOUVELLEMENT STEP GENAC-LOT 3 - DEMOLITION - SERVICE ASSAINISSEMENT	SIGNATURE DU MARCHE ET NOTIFICATION A L'ENTREPRISE EURO DEMOLITION SYSTEMS
16/07/2020	CONVENTION	CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA COMMUNE DE SAINT-GENIS D'HIERSAC	SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA COMMUNE DE SAINT GENIS D'HIERSAC POUR L'ENTRETIEN DU PARCELLE DE LA CDC DU ROUILLACAIS (Parcelle AB 135)
11/08/2020	CONVENTION	CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE	ORGANISATION DU MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS A ST CYBARDEAUX LE 12 AOUT 2020 - PRISE EN CHARGE DE LA SOMME DUE PAR LA COMMUNE, PAR LA CDC, D'UN MONTANT DE 250€ HT
17/08/2020	DECISION	REMBOURSEMENT DE FRAIS	REMBOURSEMENT DE LA VISITE MEDICAL POIDS LOURDS A MR GIMON Kilian POUR UN MONTANT DE 36 €

VI. Ordre du jour et délibérations prises

1. Approbation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Rouillac

Un projet de parc photovoltaïque est mené par la Centrale de Production d'Energies Renouvelables (CPENR), de Rouillac sur le site de l'ancienne carrière à Rouillac (parcelle cadastrée YC 31).

Le PLU en vigueur ne permettant pas la réalisation du projet de centrale solaire au sol, une procédure de « Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU » de Rouillac a été engagée. Une évolution du règlement graphique et écrit est nécessaire, visant à créer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) noté Npv, sur l'emprise du projet photovoltaïque, soit une surface de 1,38 ha.

Le conseil communautaire adopte la déclaration de projet emportant approbation des nouvelles dispositions du plan local d'urbanisme.

2. Subventions aux entreprises – Aide à l’immobilier

Dans le cadre du dispositif d’aide immobilière auprès des entreprises du territoire frappées par une perte d’activité liée à la pandémie Covid-19, le conseil communautaire décide de verser une subvention aux entreprises suivantes :

OBJET	DESCRIPTIF ET MONTANT ACCORDE
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	MEMORIA TATTOO – 500€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	SECOND SOUFFLE EBENISTERIE – 1410€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	MILLE ET UNE COIFFURE D'ANGELIQUE - 1500€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	DOUCE HEURE - 1500€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	SOCIETE OS MOZ – 1460€

3. Subventions aux entreprises – Aide à l’investissement

En soutien aux investissements faits par les entreprises du territoire, le conseil communautaire décide de verser une aide financière aux entreprises suivantes :

OBJET	DESCRIPTIF ET MONTANT ACCORDE
ATTRIBUTION SRDEII - AIDE A L'ENTREPRENARIAT	AU BONHEUR DES DAMES – 4 404,93€

4. Décision Modificative n°3 – Budget Principal

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget PRINCIPAL de la Communauté de communes du Rouillacais :

Section investissement : 0 €

Dépenses : 0 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues	- 116 552,13 €
Chapitre 23 : immobilisation en cours	+ 110 000,00 €
<i>Cpte 2313 – Opération 83</i>	<i>+ 110 000,00 €</i>
Chapitre 458	+ 6 552,13 €
<i>Cpte 45812 : Opération sous mandat dépenses</i>	<i>- 240 000,00 €</i>
<i>Cpte 458101 : Opération sous mandat FDAC</i>	<i>+ 246 552.13 €</i>

Recettes : 0 €

Chapitre 458 :	0 €
<i>Cpte 45822 : Opération sous mandat recette</i>	<i>- 180 000,00 €</i>
<i>Cpte 458201 : Opération sous mandat DFAC</i>	<i>+ 180 000,00 €</i>

5. Avenant n°2 – contrat de délégation du service public de distribution d’EAU POTABLE – TERRITOIRE AUGE

L'avenant n°2 au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable – territoire Auge est adopté afin de déterminer le calcul des pénalités.

6. CONTRAT D’AFFERMAGE – TERRITOIRE FOUSSIGNAC-NOUERE - COMPTE DE GESTION DE LA SAUR – ANNEE 2019

Le conseil communautaire prend acte du compte de gestion établi par la SAUR avec le montant des abonnements facturés, les m3 consommés facturés, les créances irrécouvrables, les valeurs impayées en cours, la reprise des impayés antérieurs relatif à l’encaissement des facturations de l’eau potable pour le territoire Foussignac-Nouère pour l’année 2019.

7. CONTRAT D’AFFERMAGE – TERRITOIRE AUGÉ - COMPTE DE GESTION DE LA SAUR – ANNEE 2019

Le conseil communautaire prend acte du compte de gestion établi par la SAUR avec le montant des abonnements facturés, les m3 consommés facturés, les créances irrécouvrables, les valeurs impayées en cours, la reprise des impayés antérieurs pour l’année 2019 relatif à l’encaissement des facturations de l’eau.

8. CONTRAT D’AFFERMAGE ASSAINISSEMENT – ROUILLAC - COMPTE DE GESTION DE LA SAUR – ANNEE 2019

Le conseil communautaire prend acte du compte de gestion établi par la SAUR détaillant l’état récapitulatif des abonnements et la facturation pour les consommations relatives à l’assainissement collectif de la Commune de Rouillac pour l’année 2019.

9. CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION DE LA SAUR – ANNEE 2019

Le conseil communautaire prend acte du compte de gestion établi par la SAUR détaillant l’état récapitulatif des abonnements et la facturation pour les consommations relatives à l’assainissement collectif de la Commune de Communes du Rouillacais pour l’année 2019.

10. CONTRAT D’AFFERMAGE EAU POTABLE – TERRITOIRE AUGÉ - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2019

Le rapport annuel du délégataire relatif à l’eau potable pour le territoire Augé, pour l’exercice 2019 est présenté.

11. CONTRAT D’AFFERMAGE EAU POTABLE – TERRITOIRE AUGÉ - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2019

Le rapport annuel du délégataire relatif à l’eau potable pour le territoire Foussignac-Nouère, pour l’exercice 2019 est présenté.

12. CONTRAT D’AFFERMAGE ASSAINISSEMENT ROUILLAC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2019

Le rapport annuel du délégataire relatif à l’assainissement collectif sur la commune de Rouillac, pour l’exercice 2019 est présenté.

13. VENTE TERRAIN CADASTRE N°135 SECTION AB - SAINT-GENIS D'HIERSAC

Le conseil communautaire décide vendre à Mme Alicia CHATEAU demeurant le Bourg 16570 SAINT GENIS D'HIERSAC, une partie du terrain, propriété de la Communauté de Communes du Rouillacais, anciennement cadastré n°135 Section AB sur la Commune de Saint-Genis d'Hiersac au prix de 1€. Cette parcelle AB 262, est issue de la division a une surface de 177 m².

14. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS AU SEIN DU SDEG16

Le conseil communautaire désigne Alain BRIAND et Christian VIGANUD comme délégués de la communauté de communes du Rouillacais au sein du Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG16) :

15. SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2020-2026

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2020-2026 est adopté avec les engagements à prendre en matière d'habitat sur le Rouillacais tenant compte des besoins identifiés (1 habitat adapté et 4 terrains aménagés).

16. CREATION POSTE AGENT CONTRACTUEL – SERVICE ASSAINISSEMENT

Afin de remplacer l'agent mis en disponibilité, un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet à compter du 1er septembre 2020 est créé sur le budget assainissement, pour une durée de 2 ans,

17. CREATION CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Le conseil communautaire décide de recourir pour la rentrée scolaire 2020 à des contrats d'apprentissage sans le domaine des ressources humaines et de l'urbanisme.

18. TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNALES FDAC 2020

Après consultation des communes, le programme prévisionnel de travaux de voirie, pour l'année 2020, s'élève à 246 552,13€ H.T., dans l'attente de la confirmation des communes.

Le programme 2020 du FDAC pour un montant de 246 552,13€ est validé.

VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochain conseil communautaire : lundi 14 septembre à 18h00

Commission développement économique : mardi 7 septembre à 17h00

VIII. Questions et informations diverses :

A 20h15 le président lève la séance.